la laine à tricoter, des tricots, des bas, des chaussettes, des camisoles, des caleçons, des gilets mauve, des couvertures de laine, des flanelles de santé et autres, etc.; outre cela, de la mercerie, boutons, aiguilles etc., des savons, etc., etc.

» Du reste, l'entrée de la coopérative est parfaitement libre L'on y est toujours bien accueilli, alors même qu'on se retirerait sans acheter.... 19, rue des Bons Enfants, Mesdames, sous une belle enseigne : « *Coopérative St-Paul* ». On monte un escalier, et l'on se trouve en face d'un grand magasin parfaitement aménagé. Entrez, demandez les prix, rendez-vous bien compte de la qualité de la marchandise, et nous serions bien étonnés si, connaisseuses comme vous êtes, vous ne vous écririez pas : « Quel dommage que je ne l'aie point su plus tôt ! J'aurais fait de bien grands profits ! » — Il n'est jamais trop tard pour bien faire, ni pour s'assurer des bénéfices, grands ou petits.

» Quelques familles ouvrières hésitent parfois à se fournir dans les coopératives, parce qu'il faut y *payer comptant*. « Et s'il nous arrive un malheur, se dit-on, où nous fournirons-nous ? » Quelques-uns de nos amis y ont songé, ils ont fondé, *à côté et indépendamment de la Coopérative*, une caisse de prêts sur l'honneur qui permet d'avancer aux honnêtes ouvriers, momentanément gênés, une somme plus ou moins rondelette. »

**Les autorisations de bâtir.** — MM. Emile Vienne, deux maisons, rue du Chevalier Bayard (de la rue Jean Legrand à la rue des Piats). — Léon Lefebvre, une maison, rue Fidèle Lehoucq. — Vandemeulebroeck S., une maison, rue Lamartine (Chêne-Houpline) — Vandemeulebroeck-Benoît, deux maisons, rue Lamartine. — Emile Lepiat, mur de clôture, à l'angle des rues de Guisnes et Duguay-Trouin (Jean Legrand). — Roussel, une maison, rue du Tilleul. — Rooryck, deux maisons, rue Montagne. — Delecluze, deux maisons, rue du Flocon.

MM. Fremaux, deux maisons, rue du Fresnoy; Paul Dervaux, mur de clôture, rue de la Blanche-Porte; Lefebvre-Montagne, une maison, rue d'Anvers; Delahousse-Levengle, un bâtiment, rue des Carliers; Jean-Baptiste Soyez, une maison, rue du Chevalier-Bayard; Vanden-Weyngaert, une maison, rue de Guisnes; Aimable Liart, deux maisons, rue du Calvaire; Mme Debisschop-Facon, rue Desurmont, surélévation d'un étage; Desvignes-Carrette, une maison, rue Jacquart; Taffin-Binault, une maison, rue des Francs; Benoît, une maison, rue de Roubaix.

**La grève des tapisseurs.** — Les entrevues se succèdent, mais la question en est toujours au même point et la pierre d'achoppement était, aujourd'hui comme hier, cette affaire des tireurs de cordes, qu'on avait dit définitivement réglée la semaine dernière, et qui paraît avoir été remise sur le tapis. Les ouvriers se montrent plus disposés que jamais à s'en tenir aux concessions qui leur auraient été faites quand ils ont consenti à reprendre le travail.

**Un jeune garçon victime d'un grave accident.** — C'est un des plaisirs favoris des enfants, de faire basculer les lourds tombereaux, en stationnement dans les chantiers, et même dans les rues.

Mardi, vers une heure de l'après-midi, le petit Louis Cornet, âgé de 7 ans, demeurant au Virolois, jouait avec ses camarades, dont plusieurs s'étaient hissés jusqu'au sommet des brancards d'un tombereau, appartenant à M. C..., entrepreneur à Roubaix, et que le domestique, après avoir dételé, avait fait reposer sur le fond. Tout à coup les brancards s'abattirent sur la jambe gauche de Louis Cornet, qui ne put se relever.

On appela en toute hâte M. le docteur Catteau : le malheureux enfant avait une fracture un peu au-dessus de la cheville. La guérison demandera six semaines au moins.

**Les accidents du travail.** — Lundi, vers le soir, Jules Deygers, âgé de 40 ans, demeurant rue de Wasquehal, au Blanc-Seau, ouvrier menuisier chez M. Thieffry, entrepreneur de charpente, s'est luxé le genou gauche en manœuvrant une lourde pièce de bois; M. Dupont-Chopart, médecin, qui lui a donné des soins, n'a pu assigner une durée même approximative d'incapacité de travail à cause de la complication d'un érysipèle.

— Un ouvrier de la filature de MM. Vandenberghe-Marescaux et Cie, rue Sainte Barbe, H. Leclercq, âgé de 18 ans, demeurant rue de la Boule d'Or, a eu la main prise par le frottoir d'un bobinoir et il en est résulté des contusions très étendues qui nécessiteront un repos d'une dizaine de jours, suivant la déclaration de M. le docteur Brunet.

**Mouvaux.** — *L'affaire des faux monnayeurs.* — Nous avons dit dans notre numéro de lundi que le parquet était descendu à Mouvaux pour une affaire de faux monnayeurs. Hier dans la journée, un nommé Van Nevel, âgé de quarante ans, se présentait dans le quartier des « Cent maisons » et demandait qu'on lui indiquât la demeure des gardes de la commune, afin de pouvoir retirer les meubles de M. Van-Geert, déposés dans le voisinage. On fit prévenir les gardes qui arrivèrent immédiatement.

Ceux-ci interrogèrent Van Nevel qui déclara être délégué comme sous-commissaire du parquet de Gand, envoyé pour procéder à l'arrestation de deux personnes compromises dans l'affaire de faux monnayeurs. Il a dit aussi qu'il était chargé de reprendre les meubles et vêtements appartenant à Van Geert. Cet individu ne pouvant établir son identité et n'ayant aucun papier prouvant qu'il était délégué par le parquet de Gand, a été arrêté et sera remis entre les mains de M. le procureur de la République.

**Blanc-Seau.** — Les membres actifs de l'orphéon *La Muse des Travailleurs*, du Blanc-Seau, sont priés de se rendre au local des répétitions, aujourd'hui mercredi à huit heures et demie très précises du soir. Ordre du jour : Questions très importantes. Présence indispensable.

**Bondues.** — *Exploits collectivistes.* — *Plusieurs arrestations.* — La ducasse de Bondues a reçu, dimanche, de nombreux visiteurs; les marchands forains n'ont pas dû certainement se plaindre de leurs recettes.

Comme d'ordinaire, il y a eu, dans la soirée, plusieurs arrestations; deux individus, Augustin Montagne et Henri Gervoise, âgés de 24 et 21 ans, ont mis à sac l'estaminet du « Cheval Blanc », tenu par M. Degroo-Lécluse, au Lazaro; le cabaretier, avec l'aide de plusieurs consommateurs, avait enfin réussi à les mettre à la porte.

Mais ces deux individus après avoir demandé du renfort, arrivèrent avec des amis, bien connus par leurs idées collectivistes, et tous commencèrent à accabler de coups les personnes présentes dans la salle d'estaminet.

Le cabaretier, projeté violemment dans un coin, ne donnait plus signe de vie, et les tristes auteurs de ces violences continuaient à accabler de coups tous ceux qui tentaient de leur résister.

Une véritable lutte s'engagea à l'arrivée des deux gardes, Lamarque et Lescouffe. Les deux premiers auteurs de ces scènes de violences, Montagne et Gervoise, furent arrêtés et solidement enchaînés ; ce ne fut pas peine que l'on parvint à les conduire au violon ; tout le long du chemin les collectivistes du Pont-de-Marcq ne cessaient d'accabler les deux braves gardes de leurs injures et par tous les moyens cherchaient à mettre entrave à la double arrestation.

Lundi après-midi, les deux gardes ont encore procédé à l'arrestation d'un troisième individu, Henri Dubois, qui leur adressait des injures.

Mardi matin, la gendarmerie de Tourcoing est venue chercher les prisonniers pour les conduire au parquet. Les représentants de l'autorité ont dû, une fois de plus, lutter contre une douzaine de collectivistes du Pont-de-Marcq, qui ne cessaient d'affirmer que les prisonniers seraient délivrés avant d'arriver au dépôt.

Force est restée à la loi ; mais tout n'est pas encore fini, et plusieurs acteurs de la dernière scène seront l'objet des poursuites de la justice.

**Halluin.** — *L'adjudication du kiosque.* — Mardi, à trois heures, a eu lieu, à la mairie d'Halluin, sous la présidence de M. Phalempin, adjoint, assisté de MM. Lemaire et Delporte, et en présence de MM. Maillard, architecte, et Desquiennoy, secrétaire, l'adjudication des travaux, sur soumissions cachetées, de la construction d'un kiosque sur la place Verte. Devis : 4,170 fr. 89.

Il n'avait été déposé que deux soumissions : M. J. Boutens, entrepreneur à Tourcoing, ayant offert un rabais plus élevé (2.75 0/0) que son concurrent, M. Odou, d'Halluin, a été déclaré adjudicataire. Il n'est accordé qu'un très court délai pour l'achèvement des travaux.

**Bousbecque.** — *La fraude des liqueurs.* — Ces jours derniers, les préposés de douanes de Bousbecque ont dressé contravention à Mme D... qui transportait clandestinement dix bouteilles de vin de son magasin de gros à sa boutique de détail.

— *Un accident du travail.* — Un ouvrier de la papeterie de Bousbecque, Etienne Catrisse, vingt ans, a eu la peau du pied et de la jambe gauche enlevée en voulant baisser la bascule de la machine. Il ne pourra travailler d'ici deux mois.

**Linselles.** — *Conseil municipal.* — Le Conseil municipal de Linselles est convoqué pour vendredi prochain, à six heures du soir.

**Roncq.** — *Conseil municipal.* — Samedi prochain, 27 courant à 6 heures du soir aura lieu, à la mairie, l'élection par le conseil municipal, convoqué à cet effet, d'un deuxième adjoint.

## LILLE

**Université catholique de Lille.** — M. l'abbé Quillet, professeur suppléant à la Faculté de théologie, vient d'être nommé professeur titulaire de dogme.

— M. le docteur Poupart et M. le docteur Ryckewaert, anciens étudiants de la Faculté catholique de médecine, ont été élus : le premier, maire de St-Sylvestre-Cappel; le second, conseiller municipal de Steenvoorde.

M. le docteur Poupart est, croyons-nous, l'un des plus jeunes maires de France.

**Le brevet élémentaire des jeunes filles.** — Les épreuves écrites du brevet élémentaire des jeunes filles ont commencé lundi matin. Trois cent quarante-six candidats se sont présentées ; voici les noms des cent quatre-vingt-dix neuf aspirantes qui sont admises aux épreuves de la 2e série :

Miles Blanche André, Ardaens, Baillon, Barth, Basselart, Bauer, Beffe, Bérard, Berna, Clémence Bernard, Bertin, Bigorne, Blanquart, Biervaque, Boda, Bourbotte, Brillon, Brunelle, Cacheleux, Louise Carlier, Marie Carlier, Adèle Carré, Carton, Angèle Castel, Jeanne Casteur, Caudrelier, Caulier, Cerisier, Charpentier, Yvonne Chevalier, Marie Chevalier, Chrétien, Clayeman, Glenquet, Clinckspoor, Cointe, Coppens, Cornette, Louise Coutant, Crétin,

Dauchy, Daude, Gabrielle Decottignies, Decrock, Defontaine, Adèle Defossez, Dagobert, Dejonghe, Deladeriere, Augustine Delattre, Rachel Delattre, Blanche Delcambre, Delerue, Euphémie Deleval, Jeanne Deléval, Demoitiez, Delvarre, Demartres, Demol, Denis, de Prat, Germaine Derache, Devaux, Jeanne Descamps, Georgine Descarpentries, De Schildre, Désir, Desmanheller, Denoyers, Desreumaux, Dewinter, Dhennin, Divoir, Dossin, Dubray, Ducorney, Duhem, Dumetz, Durou, Dutailly, Eysembout, Faille, Fonck, Fortin, Gantois, Gau, Gauthier, Gillet, Gouwy, Grenouilleau, Gruson, Guillaume, Guiselin, Hazard, Helluy, Hemery, Antoinette Hennion, Marie Hennion, Heyndrickx, Hotton, Houdoy, Hurtez, Itsweire, Jacquard, Jacques, Jarry, Leonie Jeaune, Knoppel.

Labat, Lacquement, Lambré, Laurent, Marie Leclercq, Catherine Lefebvre, Germaine Lefebvre, Jeanne Lefebvre, Suzanne Lefèvre, Alice Leflon, Legroux, Lenglart, Leperck, Lepers, Leporcq, Lerouge, Alice Levers, Liénart, Louguet, Loridan, Loviny, Lowagie.

Julia Magnien, Mairie, Manesse, Martel, Julie Martin, Masias, Mazingarbe, Michaux, Minault, Mio, Mollet, Montaigne, Moutel, Morcrette, Morel, Morel, Moriaux, Oberlin, Olivier, Olyve, Laure Parent, Marthe Parant, Pascalin, Payebien, Pécourt, Marthe Petit, Philippe, Philippo, Piedanna, Podevin, Poitau, Pouseel, Potel, Potiez, Quéquet.

Ramette, Renaux, Rozier, Roland, Aline Roussel, Eugénie Roussel, Hélène Rousselle, Rouzé, Satar, Sautai, Senoutzen, Seulin, Louise Simphal, Talmy, Taillie, Taton, Jeanne-Céline Thomas, Thibauts, Tréhoust, Vaast, Vandenbroucque, Vandenbussche, Vanecke, Vangrevelynge, Vanhaeck, Vannoorenberghe, Vanverts, Vasseur, Verlet, Veyer, Vicaire, Vieillard, Vitrant, Waguet, Webert.

## LES FUNÉRAILLES
### DE M. LE DOCTEUR LELOIR
#### Professeur à la Faculté de Médecine de l'Etat à Lille

Mardi matin, à onze heures, ont eu lieu, en l'église St-Michel, à Lille, au milieu d'un grand concours de monde, les funérailles de M. le docteur Leloir, professeur à la Faculté de médecine de l'Etat, décédé, il y a quelques jours, à Paris, d'une façon si prématurée et alors qu'il avait à peine 41 ans. On sait que M. Leloir était originaire de Tourcoing.

Dès dix heures et demie, il y avait foule aux abords du domicile du défunt, boulevard de la Liberté. La levée du corps a été faite par M. le chanoine Hellin; puis le cortège funèbre s'est dirigé vers l'église St-Michel dans l'ordre suivant :

La croix, la maîtrise et le clergé, les porteurs de couronnes qui sont nombreuses, fort belles, et parmi lesquelles nous relevons celles du Conseil général, des Facultés de l'Etat, de la Faculté de médecine, de l'Union des étudiants de l'Etat, des élèves du service de dermatologie, des Anciens militaires du Nord de la France, des chasseurs de la forêt de Nieppe, des membres de la salle d'escrime que fréquentait M. Leloir, etc. Les décorations du défunt étaient portées sur un coussin.

Une délégation de l'Union des étudiants de l'Etat, avec son drapeau, précédait le corps, sur lequel on avait déposé de superbes couronnes en fleurs naturelles.

Les coins du poêle étaient tenus par MM. de Lapersonne, doyen de la Faculté de médecine ; Gosselet, doyen de la Faculté des sciences ; le docteur Folet, ancien doyen de la Faculté de médecine ; le docteur Dubar, président de la Société de médecine ; Houdoy, président de la Société des sciences de Lille ; Tavernier, préparateur de la clinique de M. Leloir.

La Sœur chargée du service de dermatologie et trois autres religieuses Augustines de l'hôpital Saint-Sauveur suivaient immédiatement le cercueil.

Le deuil était conduit par MM. Viseur-Waymel, ancien administrateur des hospices, le docteur Dron, député du Nord, Gustave Catel-Béghin et Paul Cuvelier, parents du défunt, qui laisse un jeune enfant de six ans.

Puis venaient MM. le préfet du Nord, Feder, doyen de la faculté de droit; Colis, doyen de la faculté des lettres, tous les professeurs de la faculté de médecine et plusieurs professeurs des autres facultés, tous en robe ; une délégation compacte des Sauveteurs du Nord, avec son drapeau et son dévoué président, M. le capitaine Lebon ; M. l'économe Tahon et une délégation du personnel de l'hôpital Saint-Sauveur ; M. le proviseur et une délégation des professeurs et des élèves du lycée Faidherbe ; des délégations de la Société des Amis de l'Université et de la Société des Anciens Militaires.

Dans la foule des assistants, nous notons, au hasard du carnet, MM. Dassonville, vice-président du tribunal civil; Renard, directeur du service de santé du 1er corps d'armée ; Laveran, médecin principal de l'Hôpital militaire; le docteur Carton, médecin-major du 19e chasseurs à cheval ; les docteurs Vallin et Voituriez, professeurs à la Faculté catholique de médecine ; le docteur Calmette, directeur de l'Institut Pasteur; Ricard, conseiller de préfecture; Emile Scrive, conseiller général ; Dehouck et Werquin, adjoint au maire; Warein et Piolaine, membres de la commission des hospices; Vaillant et Fanyau, membres de la commission du bureau de bienfaisance; Clouet des Pesruches, maire de Lambersart; Druez, commandant des sapeurs-pompiers; Pouillier-Ketele, Cormau-Vandame, Thellier de la Neuville, Trannin, directeur de l'Ecole de commerce; Varenbergh, conseiller provincial de Gand, etc., etc.

Les honneurs militaires étaient rendus par un piquet du 43e d'infanterie, sous les ordres de M. le lieutenant Bidart.

Sur le parcours de la maison mortuaire à l'église, rue de Valmy et place Philippe-le-Bon, il y avait beaucoup de monde. Dans l'église, un grand nombre de dames attendaient le cortège.

La maîtrise de la paroisse a chanté la messe de *Requiem*. L'absoute a été donnée par M. le chanoine Hellin.

Après le service religieux qui a pris fin à midi un quart, le corps a été conduit au cimetière de l'Est.

*M. Gosselet*, le doyen de la Faculté des sciences, a pris la parole en ces termes au nom de M. Bayet, recteur de l'Académie, empêché :

» Au milieu de l'émotion générale causée par la mort soudaine qui nous réunit autour de cette tombe, j'éprouve une douleur toute particulière à remplir le devoir qui m'incombe, en l'absence du recteur, d'adresser au professeur Leloir les adieux de l'Université de Lille.

» Leloir a été un de mes plus anciens élèves. Dès l'âge de 14 ans, alors qu'il était encore au Lycée, il venait après les classes s'asseoir sur les bancs de la Faculté, et les jours de congé il prenait part aux excursions géologiques. Pendant dix ans, il fut un de mes compagnons d'excursion les plus fidèles.

» Elevé par une mère d'une intelligence rare, il obéit dès ses premières années à une double discipline qu'il conserva toute sa vie : développer sa santé par des exercices physiques de toutes natures, travailler selon son goût en pleine liberté, là où le portait la curiosité naturelle de son esprit.

» Tel il fut, lorsque après avoir quitté le lycée, il suivit les cours de licence de la Faculté des sciences, en même temps qu'il faisait ses premières années de médecine à notre ancienne Ecole.

» Tel il fut à Paris, lorsque ses observations personnelles le désignaient, même avant qu'il fût docteur, à l'attention de ses maîtres. Tel vous l'avez connu, vous ses collègues, et vous ses élèves, lorsque vous acclamiez ses travaux marqués au coin de la plus puissante originalité.

» Ce n'est pas sans peine qu'il quitta le milieu intellectuel de Paris, pour venir occuper une chaire dans notre faculté de médecine. Longtemps, il résista aux instances de sa famille et de ses amis. Mais après la mort de sa mère adorée, son amour filial le rappela auprès de son vieux père, qu'il voulait tirer de l'isolement et dont il se promettait, hélas ! d'être la joie de ses vieux jours. Car dans cet homme qui paraissait uniquement voué à la science, les affections du cœur étaient aussi développées que l'intelligence.

» Dès que quelqu'un était en péril, ce cœur vibrant et le savant se transformait en sauveteur. Sa bourse était ouverte aux grandes infortunes. Mais il y avait une chose dont il était férocement économe, c'était le temps. Il semble qu'il prévoyait que ce temps lui serait à lui-même parcimonieusement octroyé. Il ne voulait pas le consacrer à des occupations que d'autres pouvaient faire aussi bien que lui.

» Loin de tendre à augmenter sa nombreuse clientèle, il s'efforçait plutôt de la réduire en multipliant les difficultés de ses consultations, pour pouvoir se consacrer davantage à ses travaux scientifiques.

» Il était depuis longtemps placé au rang des maîtres de la science. Les Académies l'inscrivaient parmi leurs membres. Ses nombreuses missions répandaient au loin son nom et la réputation de notre Université.

» Au nom de cette Université, au nom de vos anciens maîtres, de vos collègues, de vos élèves, je vous dis, mon cher Leloir, que vous aurez toujours une large place dans notre souvenir. »

D'autres discours ont été prononcés par MM. de Lapersonne, doyen de la faculté de médecine, le docteur Dubar, au nom de l'Association mutuelle des médecins du Nord et le docteur Legay, au nom des amis du défunt.

M. le ministre de l'instruction publique a adressé à la famille de M. le docteur Leloir une lettre de condoléances, lettre que M. Gosselet a été chargé de transmettre.

## Concerts et Spectacles

**Tourcoing.** — *Concerts publics d'été.* — La fanfare « Les Intimes » et l' « Orphéon Tourquennois » exécuteront sur la Grande-Place, le jeudi 25 juin 1896, à huit heures et demie du soir, les morceaux suivants :

La Fanfare « Les Intimes ». — 1° Marche militaire, XX. ; 2° « Les Faucheurs », ouverture, Baudonck.

« L'Orphéon Tourquennois ». — 3° « La chanson du Bord », Saintis ; 4° « L'Hymne du Pain », Tilman.

La Fanfare « Les Intimes ». — 5° « Fantasia », boléro de concert, H. Hemmerié ; 6° « Pot-Pourri d'Offenbach », arrangé par Waucampt.

## CONSEIL MUNICIPAL DE MARCQ-EN-BARŒUL
*Séance du lundi 22 juin*

Le conseil municipal de Marcq s'est réuni le lundi 22 juin à six heures du soir, sous la présidence de M. Delesalle, maire.

Etaient présents : MM. Clovis Tiers et Fremaux, adjoints; Debuchy, Picavet, Delos, Delesalle, Quique, Adrien, Georges Lamblin, Tournat, Dillies, Montellier, V. Lamblin, Delorme, Desquiens, Deroubaix, Despinoy, Legrand et Fontaine.

Le procès-verbal de la séance précédente est adopté sans observation.

*Emploi de grès provenant de la route départementale.* — Sur la proposition de M. le Maire, la question est renvoyée à la commission des travaux.

*Budget primitif communal de 1897* (suite). — M. le secrétaire de la mairie donne lecture de la suite du budget primitif communal de 1897. Après quelques observations de détail, le budget est adopté. Le Conseil vote une somme de 100 fr. pour l'organisation d'un feu d'artifice, le jour du 14 juillet, sur la place de Marcq.

*Règlement du cimetière.* — M. le Maire demande au Conseil d'attendre le règlement du cimetière de Lille pour étudier celui de Marcq. Adopté.

*Règlemens de police.* — Renvoyé à la commission des finances.

*Chemin de fer du Nord.* — Le Conseil demande la création d'un train-tramway qui ferait, matin et soir, la route de La Madeleine à Lille avec arrêt au Plouich. Les ouvriers de Marcq qui travaillent à Lille ne seraient plus obligés d'aller prendre le train à La Madeleine.

*Comptes et budgets des fabriques.* — Adoptés.

M. le Maire annonce que plusieurs familles, dont la situation s'est améliorée, ont fait savoir qu'elles ne devront plus recourir au Bureau de bienfaisance. Le Conseil décide de les féliciter par lettre.

*Assistance médicale gratuite.* — L'organisation actuelle est maintenue.

M. Advien demande au Conseil d'autoriser la société de gymnastique à prendre le titre de société municipale.

La séance est levée à huit heures.


# MAISON DU TAPIS
## E. DUJARDIN ET Cie
ROUBAIX, 7, rue du Vieil-Abreuvoir, 7, ROUBAIX

La Maison, qui s'est fait une spécialité dans les articles Tapis et Linoléum, se met à la disposition de ses clients pour étudier, sur plans, des projets d'ameublement, et de décoration, et pour fournir les dessins et devis, à l'appui.

FABRICATION SPÉCIALE DE TAPIS MOQUETTE

*Choix considérable :* Carpettes Aubusson, Perse, Caucase, Smyrne, *etc., toutes tailles*

LINOLÉUM DANS TOUTES LES QUALITÉS

Le plus grand choix —(:)— Les meilleurs prix


## NORD

**L'exécution de Tremblié.** — La Commission des Grâces s'est prononcée avant-hier sur le sort de Tremblié ; le dossier a été envoyé hier à l'Elysée où il sera vraisemblablement statué sur le condamné dans la journée de demain. L'exécution aurait lieu vendredi au plus tôt mais vraisemblablement samedi.

**Un accident à Fourmies.** — *Cinq blessés.* — Mardi vers 11 heures du matin, cinq ouvriers travaillaient à la réparation d'un mur, à la filature Divy, quand tout à coup le madrier de l'échafaudage sur lequel ils se trouvaient se brisa, entraînant dans sa chute les malheureux ouvriers, qui tombèrent d'une hauteur de huit mètres.

Voici les noms des blessés : Emile Tilquin, Jules Jacquet, Alphonse Leroux, Gustave Oger et Emile Jacquet.

Les deux derniers sont dans une situation alarmante; quant aux autres, leur état est assez grave, mais non désespéré.

**Les fêtes de Dunkerque.** — La promenade de Reuze, mardi, a obtenu un succès considérable.

Les diverses réjouissances, concerts, jeux populaires, fêtes nautiques ont été très applaudis, et les bals très fréquentés.

Le bal du Parc a retenu deux mille danseurs.

## PAS-DE-CALAIS

**Arras.** — *Le général Zurlinden grand officier.* — Le président de la République française, sur la proposition du ministre de la guerre, a élevé à la dignité de grand-officier de la Légion d'honneur, M. Zurlinden (Emile-Auguste), général de division, commandant le 15e corps d'armée; 43 ans de services, 6 campagnes, commandeur du 30 décembre 1892.

On se rappelle que le général Zurlinden, ancien ministre de la guerre du cabinet Ribot, a commandé la 2e division du 1er corps à Arras et qu'il y a laissé d'excellents souvenirs.

C'est à Arras qu'il a accompli, près de la porte Baudimont, un acte de courage qui lui a valu une médaille d'honneur.

**La foudre à Bois-en-Ardres.** — Voici à quoi se réduit la prétendue catastrophe de Bois-en-Ardres :

Le curé de Bois-en-Ardres était à dîner avec trois de ses collègues, quand tout à coup la maison fut ébranlée par un formidable coup de tonnerre; le fluide tomba sur la cheminée en cassant ce qui s'y trouvait ; il ressortit aussitôt par le fil de la sonnette, sans causer autre chose qu'une émotion légitime aux convives.

**Une tentative de vol de 300.000 francs à Liévin.** — La justice est sur le point de découvrir l'auteur de la tentative de vol de 300.000 fr. commise, il y a quatre ans, au préjudice de la Compagnie des mines de Liévin.

Rappelons les faits : En 1892, dans le courant de février, une tentative de vol a été commise au bureau des mines de Liévin dans les circonstances suivantes : Pour le paiement de la quinzaine, il était arrivé environ 300.000 fr. en pièces de 5 fr. en argent. Cette somme considérable avait d'abord été placée sur une table, puis comptée avant d'être mise en lieu sûr, mais elle avait été remarquée du dehors.

Pendant la soirée, au moment où le garde de nuit était allé prendre son repas, un ou plusieurs malfaiteurs ont pénétré dans les bureaux en forçant plusieurs portes pour arriver à la caisse. Au moment où ils allaient accomplir leur vol, ils furent mis en fuite par l'arrivée du garde. Le coffre-fort était resté intact. On procéda alors à une information qui ne fut pas heureuse.

Malgré le temps écoulé depuis cette époque, l'un des auteurs — peut-être l'auteur unique — vient d'éprouver le besoin de parler de cette affaire. Ces jours derniers, dans la maison d'arrêt de Dunkerque, un détenu, le sieur Alfred Géraldi, ancien ouvrier mineur aux mines de Liévin, ouvrait son cœur à l'un de ses co-détenus, lui comptant les détails de cette tentative de vol avec une telle franchise, une telle précision, que ce dernier en fit part à M. le juge d'instruction. Ce magistrat a ouvert une enquête.


**Pour vous débarrasser des mouches** achetez le « **Gobe Mouches** », papier très propre, hygiénique, n'ayant aucune odeur. — La feuille 10 centimes. Seul dépôt à Roubaix : Pharmacie Delabaere, rue d'Inkermann, 51.

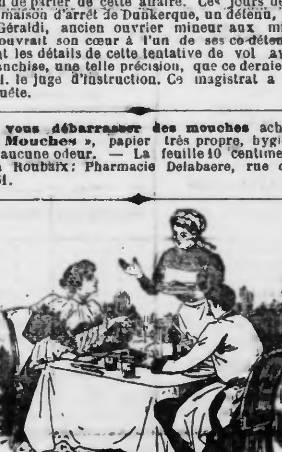

— Joséphine, d'où vient ce fumet délicieux que vous donnez à vos sauces depuis quelques jours !

— Madame, c'est que j'emploie maintenant l'excellent beurre pur d'Oostcamp. Auparavant, avec d'autres beurres, il y avait toujours un mauvais mélange de margarine.

Rue du Bois, 13, et dans les dépôts succursales.


**ETAT-CIVIL.** — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du mardi 23 juin.* — Albert Dhui, rue d'Alma, fort Frasez. — Clémence Monfrans, rue Rossini, 5. — Irène Demuynck, Hôtel-Dieu — Henri Quéant, Hôtel-Dieu. — Marie Ollevier, rue des Fossés, cour Tanghe, 3. — Madeleine Delignies, rue du Tilleul, cour St-Eugène, 9. — Léopold De Belder, rue de Lannoy, 98. — Oscar Plançon, Grande-Rue, 159. — Louis Baudrenghien, rue des Filatures, 87. — Jeanne Dernick, rue d'Iena, 1. — Jeanne Ernoult, rue du Grand-Chemin, 65. — *Mariages.* — François Vermant, 28 ans, agent de sûreté, rue Meyerbeer, et Malvina Vandeputte, 21 ans, sans profession, rue Drouot, 55 — Paul Lemarié, 23 ans, garçon boucher, rue de l'Ouest, 14, et Justine Delanoy, 24 ans, sans profession, rue de Tourcoing, 119. — *Déclarations de décès.* — Henri Gilmant, 23 ans, rue du Tilleul, 101. — Célina Dujardin, 58 ans, rue Stephenson, 30. — Augustine Bourgois, 1 mois, rue Turgot, cour Vandamme, 11. — Auguste Sergent, 43 ans, rue d'Iena, 20. — Jeanne Poupé, 43 mois, rue des Parvenus 74.

*TOURCOING.* — *Déclarations de naissances du mardi 23 juin.* — Marie Dujardin, rue de Mouvaux. — Lisa Vandendriessche, rue de la Croix-Rouge. — Elise Dreux, rue Villas. — Eugénie Lecompte, rue de l'Union. — Aimée Sinnaeve, sentier du Virolois. — *Déclarations de décès.* — Désiré Duquennoy, 5 ans, 9 mois, Blanc-Seau. — Henri Defebvre, 46 ans, homme de peine, hôpital civil. — Jean Coussens, 7 ans, 3 mois, sans profession, rue de la Marlière. — J.-B. Dupont, 53 ans, 7 jours, coiffeur, rue Verte, 62. — Marie Thint, 5 mois, 25 jours, rue de l'Amidonnerie, 33. — Pierre Tilkin, 1 mois, 5 jours, rue du Blanc-Seau, 21. — Marguerite Decostère, 11 ans, 24 jours, hôpital civil, rue Nationale.

## CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille SERGENT-DECLERCQ, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Auguste SERGENT, ancien combattant de 1870-71, décédé subitement à Roubaix, le 23 juin 1896, dans sa 47e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut Solennels, qui auront lieu le jeudi 25 courant, à 3 heures 3/4, en l'église Saint-Joseph, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue d'Iéna, 20, à 3 h. 1/4.

Les amis et connaissances de la famille DELESTIENNE-DUJARDIN, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de dame Célina-Albertine DUJARDIN, décédée à Roubaix, le 22 juin 1896, dans sa 59e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels qui auront lieu le jeudi 25 courant, à 9 heures, en l'église Saint-Joseph à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le mercredi 24, à 6 heures. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Stephenson, 30, au *Vieux Château d'Or*, à 9 heures.

Les amis et connaissances de la famille GILMANT-DERUME, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Henri-Victor GILMANT, entrepreneur de peinture, décédé à Roubaix, le 22 juin 1896, dans sa 24e année, administré des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le jeudi 25 courant, à 9 heures, en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Tilleul, 101.

## BELGIQUE

**Au Sénat Belge.** — *Séance du mardi 23 juin.* — Le Sénat a voté, à l'unanimité, le budget des chemins de fer, postes et télégraphes, après une séance au cours de laquelle plusieurs membres ont recommandé à M. le ministre diverses réformes et des travaux d'intérêt local. M. Vandenpeereboom a répondu fort complètement sur les diverses questions.

Cinq membres ont fait ensuite rapport sur des feuilletons de pétitions.

**Le drame de la caserne Ste-Elisabeth à Bruxelles.** — *Les funérailles de l'agent Boistay.* — C'est mardi à deux heures, qu'ont eu lieu les funérailles de l'agent Boistay, tué par le soldat De Ruyter.

Tous les commissaires et officiers de police et tout le personnel subalterne disponible assistent à la triste cérémonie.

On remarque également une députation de la police d'Anvers, composée d'un officier et de deux agents, une délégation d'officiers, de sous-officiers et de soldats du régiment des grenadiers.

L'auditeur militaire, M. Chomé, ainsi que les membres du conseil d'enquête sont présents.

M. Demot, ff. de bourgmestre, se trouve en uniforme entouré des membres du collège échevinal et de tous les conseillers communaux.

La dépouille du malheureux agent est exposée sous le péristyle de la chapelle; elle disparaît sous de nombreuses couronnes parmi lesquelles nous remarquons celles du régiment des grenadiers, de la ville, de la division centrale de police, de la police d'Anvers, de la première division à laquelle appartenait Boistay, etc.

Bientôt arrive le prince Albert, en tenue de capitaine, accompagné de son officier d'ordonnance.

Les généraux Denis et Marchal le reçoivent et c'est entr'eux que le prince se rend au pied du catafalque.

Puis, se détachant du lugubre spectacle, Son Altesse Royale se rend à la cour de l'hôpital et là, devant tous, il attache sur la poitrine du courageux soldat la croix militaire dont le brevet a paru aujourd'hui au *Moniteur*.

Les absoutes sont dites dans la chapelle de l'hôpital au milieu du silence religieux de tous.

Au cimetière quatre discours ont été prononcés.

— *Une mise en liberté.* — Il résulte des investigations du conseil d'enquête que le soldat Naest, qui fut le compagnon de noce de De Ruyter, ne se trouve impliqué en aucune façon dans cette triste affaire.

L'acte commis par le coupable est dû exclusivement à un accès de colère arrivé au point de confiner à la folie.

En conséquence Naest a été mis en liberté ce matin.

**Tournai.** — *Un suicide dans un cimetière.* — Un jeune étudiant bruxellois, désespéré de voir une jeune fille de Tournai ne pas répondre à son affection, s'est suicidé dans le cimetière de cette ville, en avalant le contenu d'un flacon d'ammoniaque.

Bientôt en proie à d'intolérables douleurs, il se mit à pousser de grands cris qui attirèrent l'attention d'un passant. Le malheureux fut transporté chez le concierge du cimetière, où il fut soigné par le docteur Victor Derasse. On le conduisit ensuite à l'hôpital, d'où il a pu sortir lundi soir absolument guéri.

**Tournai.** — *Un drame de jalousie.* — Le quartier Saint-Piat, où a lieu en ce moment la kermesse annuelle, a été lundi soir le théâtre d'un drame de jalousie. Un cordonnier, Auguste Martin, âgé de 25 ans, demeurant rue de France, a frappé, d'un violent coup de tranchet dans le dos, une journalière, Flore Delepine, âgée de 29 ans, qu'il avait connue intimement.

Pendant qu'on s'empressait autour de la victime et qu'on la transportait dans un cabaret voisin, le meurtrier prit la fuite.

Il fut arrêté cependant, au milieu de la nuit, au moment où il rentrait à son domicile. Après un interrogatoire sommaire, il fut écroué à la maison d'arrêt.

Vers minuit, Flore Delepine fut reconduite en voiture chez elle où elle reçut les soins de M. le docteur Dutrieu. Son état inspire de vives inquiétudes; l'arme avait atteint un poumon.

**Courtrai.** — *Manifestation Verschaeve.* — La fête organisée par les amis et anciens élèves de M. l'abbé Verschaeve, économe du collège St-Amand, à l'occasion de sa nomination dans l'ordre de Léopold, aura lieu le 20 août 1896. Elle se composera de la remise du portrait au vaillant éducateur ; puis un banquet réunira tous les souscripteurs ; ils seront nombreux, c'est dès à présent certain. Cette fête correspondra au 35e anniversaire de l'arrivée de M. l'abbé Verschaeve comme professeur au collège St-Amand.

Parmi les membres d'honneur du comité organisateur on remarque M. le chanoine Vanlede, MM. Tack et Liebaert, représentants. NN. SS. les évêques Maes de Covington et Glorieux du Boise City; MM. Delbeke, représentant d'Anvers; Deconinck, curé de Notre-Dame, à Courtrai; Mulliez, bourgmestre de Mouscron; l'abbé Coornaert, le savant professeur du séminaire de Bruges, tous anciens élèves, des plus brillants, du collège de Courtrai.

— *Cortège de Saint-Idesbalde.* — Les pourparlers entre le comité brugeois et le comité de la procession des Saints Cheveux sont terminés. Courtrai sera représenté à Bruges par le superbe groupe de Philippe d'Alsace paru à la procession du 17 mai. Seulement les données ont dû être modifiées pour entrer dans le cadre du cortège de Bruges. Il s'agit, en effet, d'honorer un saint, les rubriques ne permettant pas d'amener à telle solennité les reliques de Notre Seigneur, car il faudrait leur donner la première place.

C'est pourquoi le groupe est transformé. Il représentera saint Didier de Courtrai, évêque de Thérouanne, qui vécut au temps de Philippe d'Alsace, allant fonder une abbaye de son diocèse avec le comte Philippe. Le fait est historique, Le cortège de Saint-Idesbalde sortira à Bruges, le lundi 13 juillet prochain.

**Herseaux.** — *Un vol d'argent.* — Lundi, vers dix heures du soir, les époux Poiguet, épiciers au hameau des Ballons, à Herseaux, s'aperçurent en se couchant qu'une bourse contenant 500 francs, placée sous leur matelas, avait disparu.

On ignore comment les malfaiteurs ont pu accomplir leur méfait. Une enquête est ouverte.

**Menin.** — *La réunion de la salle Pie IX.* — Les électeurs qui avaient répondu en très grand nombre à l'appel de l'Union catholique ont fait le plus chaleureux accueil aux députés sortants, MM. Tack et Liebaert.

M. le sénateur Capelle, en les présentant à l'assemblée, a parlé de la grande part que ces messieurs ont toujours prise dans les affaires qui touchaient aux intérêts de la circonscription et de leur dévouement absolu à la classe des travailleurs.

M. Tack a parlé le premier et a surtout fait ressortir les immenses avantages de la loi militaire qui vient atténuer dans la mesure du possible les charges écrasantes de la famille; un soldat belge a droit à un franc par jour; ses parents, tous les trois mois, touchent la moitié de ce salaire, soit 45 francs; l'autre moitié est déposée à la caisse d'épargne au nom du soldat, qui au bout de trois ans, à l'expiration de son congé, est ainsi mis en possession d'un capital d'environ 550 francs. Les engagés volontaires jouissent du même traitement et après un congé de huit ans, par exemple, ils ont à toucher plus de 2,000 francs.

A l'avenir les engagés volontaires viendront en déduction du contingent assigné au canton auquel ils appartiennent.

M. Liebaert a pris ensuite la parole et il a montré combien toutes les questions agricoles lui étaient familières; il a annoncé une excellente nouvelle aux cultivateurs pour qui le bon entretien des chemins est d'une si grande importance : le Gouvernement fera gratuitement, pour les provinces qui en sont privées, le transport des déchets des carrières et des fosses au charbon, ces matériaux si utiles pour tenir les chemins en bon état.

M. le docteur Pardoen, bourgmestre de Menin, a appelé l'attention des députés sur les charges par trop lourdes qui incombent aux villes frontières, et tout particulièrement Menin, par l'application de la loi de bienfaisance : tous les Belges qui ne trouvent plus de travail en France, les expulsés, viennent se fixer à Menin et il faut leur venir en aide; ou, s'ils sont dans le cas d'être internés dans une colonie agricole, c'est encore la ville qui doit payer et il lui en coûte chaque année des sommes considérables.

Bonne note a été prise de l'observation.

**Au Pôle Sud.** — L'expédition de Gerlache au Pôle Sud a réuni actuellement, en y comprenant le subside de 100,000 francs voté par les Chambres, la somme de 230,000 francs. Il lui faut, pour avoir à sa disposition l'ensemble du capital qui lui est nécessaire, 300,000 fr. Les conférences et les souscriptions qui auront lieu prochainement lui apporteront, on en a le ferme espoir, les 70,000 fr. qui lui manquent encore.

Le départ s'effectuera dans le courant de septembre. Une trentaine d'hommes, parmi lesquels plusieurs savants, presque tous Belges, seront à bord.

Les corps savants de l'étranger suivent avec un vif intérêt les préparatifs de ce voyage qui sera, sans nul doute, fécond en résultats scientifiques.

Le lieutenant Danco, du 2e régiment d'artillerie, vient d'obtenir l'autorisation d'accompagner M. de Gerlache dans son expédition antarctique.

**Le crime de Verviers.** — *Nouveaux détails.* — La veuve Lejeune vient de mourir à l'hôpital de Verviers.

L'enquête est menée avec activité par le parquet. Il est, semble-t-il, de plus en plus convaincu de la culpabilité du fils de la victime. Une confrontation a eu lieu lundi après-midi. Lejeune est resté absolument impassible, il a embrassé sa mère sans la moindre émotion.

Les nombreux interrogatoires auxquels l'inculpé a été soumis n'ont fourni au parquet aucune indication sérieuse. Lejeune répond avec une remarquable circonspection.

Il a été mis au secret, bien que souffrant de la gorge.

**Un assassinat à Silly, près de Mons.** — La nuit dernière, des malfaiteurs se sont introduits dans la ferme de M. Omer Jouveneau et l'ont assassiné à coups de fourche.

M. Jouveneau avait comparu, en décembre dernier, devant la cour d'assises du Hainaut sous l'inculpation d'incendie; le jury l'avait acquitté. Il a été démontré alors que ce fermier était victime d'ennemis cachés, qu'on lui dévastait ses récoltes et sa basse-cour.

Ce meurtre pourrait donc être encore l'œuvre des êtres mystérieux qui ont juré une haine implacable au pauvre Jouveneau et sous les coups desquels il sera probablement tombé.

Le parquet s'est rendu à Silly. Aucune arrestation n'a été opérée, mais la justice suit une piste sérieuse.

**Disparition mystérieuse d'une famille à Molenbeek.** — Depuis le 11 de ce mois, la nommée Catherine De Nyst, épouse Neuton, née à Louvain, âgée de 48 ans, demeurant rue de l'Indépendance, 58, a quitté son domicile avec ses filles : Rosalie, âgée de 20 ans ; Henriette, âgée de 18 ans, et Eugénie, âgée de 16 ans.

Le signalement de Mme De Nyst et de ses enfants vient d'être imprimé et envoyé dans toutes les directions.

La police, d'ailleurs, a des motifs de croire qu'il ne s'agit pas ici d'un simple changement de domicile.

**Un brigadier d'artillerie noyé avec son cheval.** — Quelques batteries du 2e régiment d'artillerie avançaient, lundi, le long du canal de Louvain, à proximité de la gare de Malines.

La tête de la colonne était arrivée à hauteur du pensionnat de Coloma, quand soudain le cheval du brigadier Pourbais, qui fermait la marche, s'effraya du sifflement d'une locomotive et alla se jeter dans le canal.

L'artilleur saisit le cheval par l'encolure; la bête, qui n'avait plus la liberté de ses mouvements, alla au fond de l'eau, entraînant son cavalier avec elle.

Le capitaine de remonte, qui commandait la colonne, fit aussitôt organiser les secours. Plusieurs artilleurs se jetèrent dans le canal et plongèrent à plusieurs reprises pour sauver leur camarade, mais leurs efforts demeurèrent infructueux ; ce ne fut que vers onze heures que le malheureux militaire fut retiré de l'eau; le médecin de bataillon, M. le docteur Melis, ne parvint pas à le ranimer.

## L'OMNIUM ROUBAISIEN AU VÉLODROME

On nous annonce pour le dimanche 5 juillet, de trois à six heures, la première réunion de l'Omnium Roubaisien au Vélodrome, dont cette société, composée de jeunes gens de Roubaix et Tourcoing, s'est assuré la jouissance pour cette demi-journée.

Aux courses de championnat entre les membres du Club, s'ajouteraient une course entre les sociétaires des grands cercles de Roubaix et de Tourcoing et un match de 10 kilomètres avec entraîneurs entre le si sympathique vélocemen M. Th. C... et un membre de l'Omnium M. G. T..., qui serait uniquement entraîné par ses collègues du même club.

## CHRONIQUE COLOMBOPHILE

ROUBAIX. — C'est mercredi 24 juin, de 5 à 7 heures du soir, qu'aura lieu chez Jules Lequenne, cabaretier à l'Enfile, 160, rue de Blanchemaille, à Roubaix, l'inscription pour le concours de Bordeaux, avec 1000 fr. d'honneur, organisé par la société les Amis du Saumon de Courtrai. Mise obligatoire 1 fr. donnant droit à jouer toutes les poules. Les constateurs seront réglés et relevés à l'Enfile par M. Bicay de Tourcoing.

*Niort.* — Organisé par le Cercle Union, établie chez M. Eugène Meurisse, au Café Pandore, rue Pauvrée, 191 pigeons lâchés le 21 juin, à 5 heures 30, beau Nord, par M. Despinoy. 1er prix, Grulois p. 2e Duvivier U. 5p. 3e E. Beele 6p. 4e Ducatteau 3p. 5e E. Salembier 4p. 6e E. Salembier, Wattrelos, p. 7e Lecomte, Breucq, 2p. 8e H. Salembier 2p. 9e Hazebrouck 2p. 10e H. Salembier 2p. 11e Ducatteau 2p. 12e Vanoswiphuse p. 13e E. Dujardin 3p. 14e, 15e 16e L. Salembier, Lille, p. 17e Prouvost p. 18e Salembier, Lille. 19e Vanwerhuyne p. 20e E. Dujardin. 21e Hazebrouck. 22e Debuy. 23e Delcourt. 24e Hazebrouck. 25e Desnoyette, Tourcoing. 26, 27e, 28e H. Salembier. 29e Wanni. 30e Lauwers. Séries de deux pigeons. 1er Salembier. 2e Ducatteau. 3e et 4e Salembier, 5e Vanoswershuyne. Le premier pigeon a été constaté à 2 h. 14-09 avec une vitesse de 1064 mètres 40 à la minute et le dernier à 2 h. 57'44" avec une vitesse de 1.049 mètres 36.

TOURCOING. — Concours sur St-Maure. — Voici le résultat du grand concours de pigeons organisé par la société Union et Progrès. 548 pigeons lâchés à 4 heures 30 du matin par M. Delcueillerie, convoyeur de la société, vent nord léger. 1er prix Florin, de Tourcoing. 2e Ladan, id. 3e Lefebvre, id. 4e Willems, de Lille. 5e Glorieux, de Courtrai. 6e id. 7e Desrousseaux de Tourcoing. 8e Dujardin, de Roubaix. 9e Duhamel, id. 10e Beausire, id.

11e Desreumaux, de Tourcoing. 12e Bellemans, d'Halluin. 13e De Geyter, de Tourcoing. 14e Tanchon, id. 15e Salembier, de Lille. 16e Vanrumbeck, de Mouvaux. 17e Ghessens, du Touquet. 18e Jules Six, de Tourcoing. 19e Deschemaker, id. 20e et 21e Ducatteau, de Roubaix. 22e Tanchon. 23e Catteau. 24e Dujardin. 25e Browaes. 26e Dujardin. 27e Descamps. 28e Grulois. 29e Defeu. 30e Scholkart.

31e Liagre. 32e Destombes. 33e Duhamel. 34e Honoré 35e Treméry. 36e Browaeys. 37e Assemaine. 38e Salembier. 39e Coucke. 40e Dupont. 41e Duvillier. 42e Vancraenest. 43e Hansenne. 44e Defeu. 45e Delbecque. 46e Castel. 47e Beausire. 48e Lesage. 49e Deprost. 50e Dervaux. 51e P. Sion. 52e Ladan. 53e Vanrolleghem. 54e Tanchon.

55e Dupont. 56e Willems. 57e Grulois. 58e Dhaze. 59e Cavelier. 60e Sion Paul. 61e Desnoyette. 62e Brouillet. 63e Wittembergh. 64e Vancraenest. 65e Cornard. 66e Salembier. 67e Derick. 68e Grulois. 69e Salembier. 70e Coucke.

La montre du bureau de Courtrai a été réglée le 13 juin, à 11 heures du matin, rentrée le 14 juin, à 11 heures 13 du soir avec un retard de 45 secondes.

Le premier pigeon a été constaté à 12 heures 55'22", le dernier pigeon a été constaté à 2 heures 15'30".

BOUSBECQUE. — Voici le résultat du concours sur Creil organisé par le pigeon d'or : Haquette, Roncq. Bonenfant, Linselles. Castel, Tourcoing. Lepers, Tourcoing. Dessauvages, Tourcoing. Bonenfant, Linselles. Coursier, Tourcoing. Lehoucq, Halluin. Gillé, Roncq. Bonenfant, Linselles. Crop, Bousbecque. Dorsy, Wervicq. Gillé, Roncq. Dhallewyn, id. Haquette, id. Dessauvages, Tourcoing. Delporte, Halluin. Castelain, Linselles. Bliecq, Wervicq. Leleux, Tourcoing. Gill, Roncq. Le premier pigeon a été constaté à 8 h. 21 et le dernier à 8 h. 25.

## CHIENS RATIERS

ROUBAIX. — Dimanche 28 juin, estaminet Florimond, place du Trichon, grande partie de chiens ratiers entre Fox, à M. Polydor et Duc, à M. Doutreligne, de Croix. Chaque chien aura vingt rats à détruire. Enjeu cent francs. Mise au parc à midi.

## TIR A L'ARC AU BUT

M. Jules Lecomte, rue du Pile, 114, Roubaix informe les amateurs que le 28 juin il fera tirer à l'arc de très beaux jambons. On inscrira jusqu'à 7 heures. 8177

## BIBLIOGRAPHIE

Dans son numéro du 15 Juin, **La Quinzaine** publie, après une très curieuse lettre inédite de Joseph de Maistre sur le fameux Compte rendu de Necker, une forte étude de M. Gustave Le Poittevin, le très connu juge d'instruction au tribunal de la Seine, sur la Réforme du Code d'instruction criminelle ; une piquante communication du docteur Surbled sur la Double vue, à propos du cas de Mlle Couédon ; la fin du très remarquable travail de M. Paul Renaudin sur le Mouvement social chrétien ; la suite du Bourgeois de Paris pendant la Terreur, de M. Edmond Biré ; les Lettres à ma cousine, de M. Gabriel Aubray ; et enfin, dans les Idées et les faits, l'histoire très instructive des Alliances des catholiques avec les radicaux, en Italie, par M. Georges Goyau.

Nouvelles scientifiques et littéraires, Bibliographie, Revue des Revues.

Abonnement : France : un an, 24 fr. ; six mois, 14 fr.; trois mois, 8 fr. — Etranger (Union postale) : un an, 28 fr. ; six mois, 16 fr. ; trois mois, 9 fr. — Abonnement spécial d'un an pour le clergé, l'Université et les instituts catholiques : 20 fr. — Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois. Les abonnements, ainsi que les mandats ou valeurs, sont reçus par l'administrateur de *La Quinzaine*, 62, rue de Miromesnil, Paris ; ou par le Directeur de l'Imprimerie de l'Œuvre Expiatoire, à La Chapelle-Montligeon (Orne). On s'abonne également sans frais dans les bureaux de Poste. — Prix de la livraison : 1 fr.50. — Pour les annonces, s'adresser à l'Agence Parisienne de Publicité, 7, rue Joquelet, Paris. 4202 1d

**Journal de la Jeunesse.** — Sommaire de la 1229e livraison (20 Juin 1896). — La vengeance des Peaux-de-Bique, par Gustave Toudouze. — La vie universitaire en Allemagne, par H. Heinecke. — Le roman de l'armurier, par Danielle d'Arthez. — Comment employer un couteau, par Daniel Bellet. — Chaque numéro, 40 centimes.

Chaque Livraison, 50 centimes.

Abonnements : Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr.

Bureaux à la librairie Hachette et Cie 79, boulevard St-Germain, Paris. 42023d


BAINS DE MER DE DUNKERQUE
(NORD)
PLAGE DE MALO-LES-BAINS
Kursaal (Petits chevaux)
(Opéras-comiques, Opérettes, Comédies)
FÊTES DE NUIT
*au Parc de la Marine et sur la Digue-promenade*
CONCERTS — FÊTES ENFANTINES
FEUX D'ARTIFICE — RÉGATES — COURSES VÉLOCIPÉDIQUES
GRAND FESTIVAL INTERNATIONAL PERMANENT
A Malo-les-Bains, 2,000 francs de primes
On reçoit les adhésions, dès à présent, à la Mairie de Malo-les-Bains
Kermesses Flamandes
DUNKERQUE (Nord) 42033

ADRESSE COMMERCIALE
Blindage de cabinets, ouvrages divers, stripeures en métal, Édouard Delrotin, tourneur en bois, rue Galvani, 44, Roubaix.

L. DECRAENE-MATHIEU
28, rue de la Gare, ROUBAIX
TAPIS DE SMYRNE Belle qualité à 28 fr. le mètre carré, maquettes de tous styles.
TAPIS JACQUARD pour salons, salles à manger, chambres, escaliers.
CARPETTES JACQUARD et genres Aubusson, Nimes et Beauvais.
TAPIS DE TABLE sur drap brodé, sur peluche imprimée en toutes nuances et d'ameublement.
LINOLEUM Assortiment considérable pour salles à manger et escaliers, dans toutes qualités. 40462

*Un journal illustré pour la famille*
LE GLOBE ILLUSTRÉ
3 mois d'essai : 3 fr. — 10 Fr. PAR AN
Parait en 16 pages tous les Dimanches
Peut être lu par tout le monde
Publie les actualités du monde entier
Donne chaque année 2 nos en couleur
Mots et jeux d'esprit
Problèmes de jeux de dames, etc., etc.
On s'abonne, sans frais, au bureau du *Journal de Roubaix*, 17, rue Neuve, Roubaix.
Demander comme spécimen le numéro du 21 juin, qui vient de paraître, contre 15 cent.


## BULLETIN INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

### BULLETIN DU JOUR

Roubaix Tourcoing, 24 juin.

La cote accuse de 2 1/2 à 5 centimes de baisse sur les jours précédents avec tendance calme.

## REVUE DES MARCHÉS

### MARCHÉS D'ORIGINE

Buenos-Ayres, 21 juin.

Le cours de l'or est à 192 0 0 piastres papier monnaie.

Boston, Mass, 12 juin.

*(Avis de M. Forino et Cie)*

Notre marché continue d'être très calme.

La question monétaire (gold), déprime la situation.

Les affaires seront incertaines jusqu'à la prochaine élection du président.

Les prix sont en faveur des acheteurs.

Aubigny-sur-Nère (Cher), 21 juin.

On tient les laines de Sologne de 1.05 1.10 et les laines du Berry de 1.10 à 1.15 le kil.

Gien (Loiret), 21 juin.

Les laines se vendent mieux que les autres années; les cours varient de 1 fr. à 1.20 le kilo.

### MARCHÉS D'IMPORTATION

Anvers, 24 juin.

*(par télégraphe)*

... Australie, 35 b. Plata, .. b. Cap et .. Espagne.

Havre, 23 juin.

*(De notre correspondant particulier)*

*Laines.* — La cote de ce matin a été laissée sans changement; marché soutenu; on était, toutefois, plutôt acheteur ainsi et on a payé ensuite 50 centimes de plus pour juillet.

Cet après-midi le marché est devenu plus faible, la cote a ainsi été baissée de 50 cent., mais cela a fait se traiter des affaires plus suivies que depuis quelques jours.

A terme on a noté 1100 b., dont détail suit : 350 balles sur juillet de 127,50 à 127; 50 b. sur septembre à 127,50; 150 b. sur novembre 129,50 à 129; 125 b. sur décembre 129,50 à 128,50 250 b. sur mars à 132 à 131,50. Primes 25 b. sur septembre base 127,50, prime simple 3 fr. 50 b. sur septembre base 128, double prime 6 fr. 100 b. sur mars base 132 double prime 11 fr.

## MARCHÉS A TERME
### ANVERS

RÉSUMÉ DE LA SEMAINE

Les quantités expertisées cette semaine se sont élevées à 58,276 kilos peigné.

Jusqu'à ce jour 90 filières peigné ont été présentées sur juin dont 81 filières ont été arrêtées.

Le stock laines en suint en filières s'élève à 2473 balles Plata.

## LA FOIRE AUX LAINES
### A ORLÉANS

On nous écrit :

Notre foire aux laines eût été certainement plus importante si on eût pu la faire vingt jours plus tôt. Les intéressés devront faire des démarches pour que l'an prochain on puisse la faire dans les premiers jours de juin. C'est l'avis des acheteurs étrangers à la localité et certainement à cette époque, il y aura de grandes quantités de laines.

On a payé Sologne et croisé 1 fr. 10 à 1 fr. 15 le kilo, mérinos de Beauce de 1.25 à 1.40 suivant rendement. En général, les laines apportées étaient bien tenues et de très bonne qualité.

La foire a commencé dès l'arrivée des premières voitures sur place, ce qui n'aurait pas eu lieu si la police eût été informée de l'heure qui avait été fixée; aussi plusieurs acheteurs se sont plaints de ce petit désordre.

## RÉGIME
### appliqué aux voyageurs de commerce et aux échantillons dans les pays d'Europe

LUXEMBOURG

En vertu de l'accession du Grand-Duché au Zollverein, le régime appliqué dans le Luxembourg aux voyageurs de commerce étrangers et aux échantillons que ceux-ci transportent avec eux, c'est le même que celui appliqué en Allemagne.

MALTE

Il n'existe pas de règlement spécial applicable aux voyageurs de commerce ; par suite, ces derniers n'ont à remplir que certaines formalités d'ordre public à la police locale, auxquelles doivent se soumettre tous les étrangers qui visitent les îles ou s'y établissent.

*Echantillons.* — Qu'ils soient apportés par les voyageurs de commerce ou introduits dans le pays par colis postaux, les échantillons sont tous exemptés du payement des droits douane, pourvu que leur nature et leur valeur aient été dûment déclarées à leur arrivée à Malte.

PRINCIPAUTÉ DE MONACO

Les voyageurs de commerce ne sont soumis à au-